Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 12 mars 2024

Délibération n° 2024 – 13 – CA

Rapport d'activités 2023 du Conseil Scientifique

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants, et ses articles R331-23 à R331-31 définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'Administration,

Vu le décret n°2009-448 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Écrins aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2021-11-18-00002 du 18 novembre 2021, modifié par arrêté préfectoral n°05-2022-11-21-00001 du 21 novembre 2022 et par arrêté préfectoral n°05-2024-02-06-00001 du 6 février 2024, portant nomination au Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national des Écrins,

Vu la délibération n°2021-22-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection du Président du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-23-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection des Vice-Présidents du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-24-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à la désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-25-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil d'Administration au Président du Conseil d'Administration, au Bureau du Conseil d'Administration et au Directeur,

Décide :

- d'approuver le rapport d'activités 2023 du Conseil Scientifique tel que présenté en séance et joint à la présente délibération.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Écrins et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du Code de l'Environnement.

Le Président
du Conseil d'Administration

Arnaud MURGIA

Le Directeur

Ludovic SCHULTZ

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr

Parc national des Ecrins

Rapport d'activités du Conseil Scientifique 2023

Conseil d'Administration du 12 mars 2024



Réserve Intégrale du Lauvitel – I. MIARD - 2021

2023 a été la troisième année de la nouvelle mandature du Conseil Scientifique (2021-2026).
L'arrêté préfectoral 05-2020-12-17-004 du 17 décembre 2020 a désigné un nouveau Conseil de 25 membres.
Actuellement le Conseil est composé de 24 membres, le siège de Jean-Marie GOURREAU n'ayant pas été remplacé.

Déclaration préliminaire

Le Conseil Scientifique a été touché durement en 2023 par les décès de Jean-Marie Gourreau, membre « historique » du conseil et de Pascal Saulay, agent du PNE, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Un hommage a été rendu à chacun en séance plénière. Ce compte-rendu est une nouvelle qui nous est donné d'honorer leur mémoire et de transmettre à leurs familles les plus sincères amitiés de l'ensemble du Conseil.

1/ Les contributions du Conseil scientifique au sein du Parc national

Fabien ARNAUD, président du CS, a assisté à un Conseil d'Administration, le 27 mars 2023, et à un bureau du CA le 28 février.

Les membres du Conseil Scientifique sont, comme à l'accoutumée, largement sollicités dans leurs domaines de compétences en appui à l'établissement. L'équipe du Parc national des Écrins apprécie tout particulièrement leur regard extérieur, leurs apports scientifique et méthodologique, leur expertise pointue et la diversité de leurs réseaux.

En 2023, une délégation des membres du Conseil a appuyé le Parc national sur de nombreuses thématiques au moyen de groupes de travail (cf infra) ou d'appuis individuels :

- Hubert Cochet a poursuivi des investigations autour des questions liées à l'eau et l'agriculture avec les équipes du Parc National des Écrins, en encadrant une équipe de 2 stagiaires autour des questions de canaux et de campagnols amphibies ;

- Florence Mocci a apporté son appui sur le volet archéologie du projet autour des six cabanes (commune de St Maurice en Valgaudemar) ;

- Laurent Cavalli poursuivi son accompagnement sur la question des vairons des mares de Pétarel avec l''accompagnement de stages et d'études sur le site dans cadre d'un étude financé par l'agence de l'eau

Plus largement dans le cadre des 50 ans du Parc national des Écrins, les membres du Conseil ont participé activement aux différents évènements et plus particulièrement au volet « Écrins Terre de Science ».
Florence Mocci, Jean-Pierre Raffin, Ariane Bernard-Laurent, Sandra Lavorel, Stéphanie Huc, Thierry Tatoni, Laurent Cavailli, Hubert Cochet, Fabien Arnaud, Arnaud Pécher, Christian Vincent ont animé au moins une conférence, un apéro-débat ou une sortie de terrain.
Toutes ces interventions ont été accueillies très favorablement par les différents publiques.
https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/science-star-annee-2023





La majeure partie des membres a ainsi apporté à l'établissement compétences et savoir-faire en réponse à des sollicitations spécifiques et en complément des réunions régulières du Conseil Scientifique.

2/ Le rôle du Conseil scientifique

Les séances plénières sont le cœur d'activité du Conseil.

Trois séances se sont tenues en 2023

1. Le 7 mars 2023 à Saint Martin d'Hères

Membres présents : 17 sur 24
https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/faune-flore-menu-dernier-conseil-scientifique

Le Conseil Scientifique s'est déroulé avec 11 membres en présentiel et 6 membres en visioconférence.



Les sujets abordés :

- Dossier Gioberney
- Présentation des résultats du POIA « espèces blanches »
- Présentation de l'étude sur les sangliers du Valbonnais
- Nouvelles connaissances sur les diversités taxinomique et fonctionnelle de la flore de haute altitude
- Point Loup (saison 2022, retour sur la commission scientifique

2. Les 10 et 11 juillet 2023 sur le secteur Embrun

Membres présents : 11 sur 24
https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-scientifique-boscodon

Le Conseil scientifique s'est déroulé le 10 juillet au gîte de la Draye (commune de Crots) et le 11 juillet sur le terrain dans la forêt de Boscobon.



Les sujets abordés :

- Point de doctrine sur les énergies renouvelables
- Alpages et changements climatiques
- Des capteurs qui informent, des capteurs à gérer
- 50 ans - Écrins terre de science, point sur le programme
- Journées naturalistes à Crots
- Label Forêt d'Exception
- Eau, irrigation et biodiversité
- Visite de l'abbaye

3. Le 24 novembre 2023 à Gap

Membres présents : 15 sur 24
Le Conseil scientifique s'est déroulé avec 12 membres en présentiel et 3 membres en visioconférence.

- Dossiers refuges et Gioberney
- Bilan 2023 prédateurs
- Présentations des résultats du stage « *impact du changement climatique sur les itinéraires d'alpinisme dans le massif des Écrins* »
- Retour sur les avis du Conseil et les suites données par l'établissement (dont les avis négatifs
- Présentations des résultats des 2 stages sur « *eau et biodiversité*, *canaux de*

l'Embrunais »
- Candidature UNESCO de l'irrigation traditionnelle gravitaire au Patrimoine Mondial Culturel Immatériel

3/ Les avis

Date de l'avis	Objet de l'avis
03/03/23	purge de blocs rocheux suite éboulement Gioberney
08/03/23	cheminée Chabourneou
30/03/23	travaux amélioration cabane de la Lavine
30/03/23	travaux de restauration habitation privée
12/04/23	terrassement pour installation d'une citerne souple Alpage du Vet
14/04/23	Rénovation et extension du refuge Adèle Planchard
03/05/23	travaux de restauration cabane des Clots
03/05/23	changement menuiseries gîte de l'école
19/05/23	installation citerne alpage Rif Meyol
26/05/23	modification façade de la cuisine du refuge Font Turbat
21/08/23	remplacement des PPV chalet accueil Pré de Mme Carle
27/07/23	cascade de glace Villar d'Arène
16/10/23	remplacement des PPV refuge du promontoire
16/10/23	rénovation cabane pastorale Pré de la Chaumette
09/06/23	Cabanes Héliportées
21/08/23	Dérogation au titre des espèces protégées
13/03/23	prélèvements Chrysoidea
13/03/23	prélèvements de feuilles de tabouret
13/03/23	prélèvements matériel foliaire Dracocephatum et Campanula cervicaria
27/06/23	étude géotechnique refuge Chatelleret
08/02/23	installation WC sec Chatelleret
01/12/23	travaux extension sur terrasse refuge de la Muzelle (suite mise en demeure, régularisation)

Le Conseil Scientifique a examiné 23 dossiers dont 18 relatifs à des travaux *(contre 35 consultations en 2022).* Quatre ont concerné des activités scientifiques et un a concerné une dérogation à espèces protégées.

L'accompagnement attentif des projets par l'équipe du Parc national en amont permet une bonne préparation des dossiers et, de ce fait, une instruction beaucoup plus aisée et une meilleure compréhension par les pétitionnaires des prescriptions du Parc national.

Sur l'ensemble des dossiers, le Conseil Scientifique a émis 22 avis favorables (1 réservé) souvent accompagnés de prescriptions.
Pour autant, les avis sont régulièrement assortis de recommandations et de précisions sur les modalités de réalisation des travaux, voire de nuances sur l'appréciation portée, qui conditionnent ces avis et éclairent les décisions du directeur du parc

Un point a été fait sur les suites données au avis du Conseil, lors de la session plénière du 24 novembre 2023.

Le Conseil Scientifique s'est également attaché à conduire de façon anticipée des réflexions sur les questions d'aménagement ou de gestion qui s'annoncent sensibles et encourage le Parc à le solliciter dans cette logique.

4/ L'interparcs

La Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN), du Conseil scientifique de l'OFB s'est réunie deux fois en 2023.

- Les 12/13 janvier 2023 sur le site OFB de Pérols (Montpellier - Hérault) en format mixte (présentiel/visio). Les onze parcs nationaux étaient représentés, Fabien Arnaud a participé en visio. Etaient notamment inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

 - Forêts en libre évolution et naturalité forestière. Suite des travaux CSPN sur le sujet « Forêts », avec la participation de membres du GT inter-parcs « Forêt ».
 - Pollinisateurs : retours sur le séminaire pollinisateurs et aires protégées (8 décembre 2022) ; suites à donner à cette thématique au sein de la CSPN.
 - Réserves intégrales : retours sur les échanges au sein du CS PN Port-Cros et du Mercantour ; suites à donner à cette thématique au sein de la CSPN.
 - Energies renouvelables et parcs nationaux. Finalisation de la note et calendrier de diffusion.
 - Question de la reconnaissance de la personnalité juridique aux entités naturelles.
 - Projets Pollution lumineuse dans les parcs nationaux
 - Travaux du CS de l'OFB

- Les 27-29 juin 2023 à Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) dans le Parc national des Pyrénées. 9 parcs nationaux étaient représentés, Fabien Arnaud n'a pas pu participer. Thierry Tatoni, président du CS du PN Calanques, et également membre du CS PNE, était présent. Etaient notamment inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

 - Etat d'avancement de l'action SINAPCE (Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques)
 - Etat d'avancement de l'actualisation 2023 du Tableau de bord de suivi et d'évaluation de la politique des parcs nationaux
 - Tour de table des présidents de CS de PN : actualités en termes de dossier à enjeux, révision de stratégies scientifiques en cours
 - Règlement intérieur CS OFB et CSPN et retour des échanges en collège des directeurs de PN sur ce point
 - Les sciences sociales dans les parcs nationaux
 - Quid de la libre évolution des forêts dans un contexte de changement global ?

Le début de l'année 2024 sera notamment consacré à la finalisation du règlement intérieur de la CSPN, en lien avec ses membres, le CS de l'OFB et le collège des directions de parcs nationaux.

5/ Conclusions

Les membres du Conseil Scientifiques tiennent à rappeler la très grande qualités des relations qu'ils entretiennent avec les agents du Parc national des Écrins. Cette fluidité des rapports et l'appui organisationnel sans faille mis à sa disposition par l'établissement, permettent au conseil de continuer à jouer son rôle de conseil auprès de la direction du PNE. Il apporte ainsi son expertise scientifique à la direction du Parc et participe activement à éclairer ses réflexions stratégiques.